

Annnonce aux Médias

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: MA063f09

Tél. +33(0)3 90 21 49 36

Fax + 33(0)3 88 41 27 51

Internet: www.coe.int/congress

e-mail: congress.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 19.05.2009

Monitoring de la démocratie régionale en Suisse

Dates : du 25 au 27 mai 2009

Lieux : Berne et Lausanne (Suisse)

Description : Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe effectuera une mission de monitoring, du 25 au 27 mai, pour évaluer l'état de la démocratie régionale en Suisse. Il s'agit de la première visite de monitoring dans ce pays depuis sa ratification de la Charte européenne de l'autonomie locale en 2005.

Le rapporteur du Congrès Jean-Claude Van Cauwenberghe (Belgique, SOC) examinera notamment la répartition des compétences entre les instances fédérales, les cantons et les collectivités locales, ainsi que l'état de l'autonomie financière des cantons. D'autres aspects seront également pris en compte lors de cette visite, tels que les modalités de consultation des cantons sur les projets de loi fédéraux et les mécanismes de contrôle de leur décisions, mis en place par le Gouvernement fédéral.

Au programme figurent plusieurs rencontres avec notamment des représentants du Département fédéral des affaires étrangères, du Conseil des États (Chambre haute du Parlement suisse), des représentants du Canton de Berne, du Département fédéral de justice et police, et des représentants du Département fédéral des finances.

Enfin à Lausanne la délégation rencontrera des représentants du Canton de Vaud.

Cette mission de monitoring donnera lieu à un rapport qui sera soumis à la Commission institutionnelle du Congrès, avant d'être examiné par le Congrès plénier.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.
Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès: Yavuz Milden (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions: Ludmila Sfirioaga (Roumanie, SOC),
Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Ian Micallef (Malte, PPE/DC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC),
Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)